



CR REUNION DE QUARTIER BOURG DU 27 SEPTEMBRE 2016

15 personnes présentes : M. Wibaux, M. Andrigy snchz, M. Badefort, M. Mme Jacque, M. Creuze, Mme Beaupparain, M. Mme Grigaut, Mme Jacquemin, M. Dalfifua, M. Martin, M. Piel, M. Figueiredo, Mme Krisner

8 élus présents : Mme Lespert-Chabrier, Mme Langlet-Odiene, Mme Renault, Mme Huzé, Mme Paulin, M. Audonneau, M. Vyncke, M. Dessaux

L'objectif des réunions de quartier est d'être en lien direct avec les habitants, d'échanger sur les problématiques du hameau, de réfléchir à la mise en place d'animations, de faire participer le hameau à la vie de la commune.

La réunion s'est déroulée en 2 temps :

1/ Point sur le projet de PLU

Points majeurs :

- Il n'y aura pas de nouvelles zones d'urbanisation mais une urbanisation raisonnée. Les terrains restent divisibles.
- Le règlement restera identique pour le nouveau lotissement « le Pré aux Chevaux » ; cela sera régularisé lors de l'élaboration du prochain PLU en 2030.

Ce qui change :

- UAA (cœur de bourg) : R+1+comble 11 m. Si toit terrasse, ce sera limité à 8m
- Zones de petits collectifs : R+2 12 m. Si toit terrasse, ce sera limité à 9m
- UBA (périphérie du bourg) : R+1 9 m. Si toit terrasse, ce sera limité à 7m

L'emprise au sol remplace le COS ; les terrasses, les annexes et les piscines font désormais parties des parties constructibles hors stationnement.

L'article concernant le stationnement sera modifié par l'ajout d'une tranche supplémentaire (3 places de parking si surface supérieure à 170 m²).

2/ Problématiques abordées

- Trottoir rue de l'Eglise vers le rond-point à refaire.
- Les sentiers dans les bois des Touennes à dégager et à aménager :

Réponse de la Mairie : les services vont se rapprocher du PNR pour voir ce que l'on peut faire.

- Petit escalier Rue de Vaux : quand auront lieu les travaux ?

Réponse de la Mairie : nous allons nous renseigner quant à la date de début de travaux. Sera vérifié également que l'escalier dans sa totalité est bien dans le domaine public.

NB : même réponse que lors de la dernière réunion

- Mise en sens unique de la rue de l'Eglise cet été pour désengorger notamment le stationnement rue du Dr Babin.
- Fibre optique : Forges les Bains sera relié en 2019. Deux répartiteurs ont été posés (au stade et à Bois d'Ardeau). Des déséquilibres de débit sont à prévoir.
- Problème de réception téléphonie mobile :

Réponse de la Mairie : la mairie n'est pas compétente dans ce domaine. Contacter les opérateurs.

- Maison des associations : les travaux préparatoires ont commencé. Les travaux devraient commencer dans les semaines qui viennent.
- Les travaux de la liaison douce entre le Parc et le Bourg vont continuer. Celle entre le golf et Chardonnet a obtenu une subvention du PNR.
- La Régie Eau a ouvert le 4 juillet. Ne pas hésiter à les contacter pour toute information.
- Le Lavoir rue des Richards est à restaurer :

Réponse de la Mairie : la mairie va se rapprocher du PNR pour une éventuelle subvention ; Un partenariat est en cours de montage avec une association de Pecqueuse.

NB : envisager une restauration en bénévolat avec une direction des opérations compétentes

- L'allée des Soupis et espaces verts devant le château : à entretenir. Quid de la pompe (seul point d'eau public pour le centre bourg jusqu'en 1965)
- Parcours patrimonial à envisager aux endroits remarquables :

Réponse de la Mairie : cette idée avait déjà été évoquée lors du dernier mandat et remis à l'ordre du jour de la Mairie récemment : l'acquisition des panneaux est très onéreuse. Les panneaux en régie ne sont à priori pas possible car ce parcours s'inscrit dans un partenariat avec le PNR et que les panneaux sont définis par une charte très précise.

NB : il serait bon d'éviter la multiplication des panneaux (ex. ville fleurie, ville étoilée, limitations et fin de limitation à 30). Peut-on aussi envisager un plan général situé en centre bourg ou aux entrées du bourg, repérant ces endroits remarquables.

- Manque de poubelles sur certaines portions de route entre Briis et Forges notamment.
- Circulation entre Briis et Forges : forte vitesse constatée :

Réponse de la Mairie : ne pas hésiter à prendre la plaque d'immatriculation et les heures de passage et les communiquer en Mairie ou à la Gendarmerie pour contrôle.

- Elagages des arbres à faire côté Bois des Touennes, rue de Vaux et aux abords de certains panneaux de signalisation (notamment au rétrécissement de voie rue du Dr Babin).
- Circulation rue de Launay notamment le week end : la priorité à droite n'est pas respectée.

Réponse de la Mairie : les services se rendront sur place constater et voir si on peut envisager la pose d'une balise de priorité ou un panneau « croisement ».

- Les travaux du « City Park » devraient débiter en 2017 si la commission Travaux valide ce projet. Selon certains habitants, cet espace ne répond en rien aux espoirs qui ont présidé à sa création.
- Entretien de l'aire de jeux du Bois des Touennes : faire un nivellement du terrain.

- Fauchage : les herbes sont parfois très hautes et rendent non visibles les bords des routes et/ou la délimitation des trottoirs.

Les points positifs :

- Recul du marquage au sol au nouveau STOP au croisement de la rue de Vaux
- Parapet de l'église. A noter, il reste une portion de « libre » vers l'église. Les jeunes s'y installent donc : il faudrait rajouter une poubelle pour éviter les détritrus.
- Balayeuse intercommunale. Passage 1 fois par mois apprécié. Trouver une solution pour les rues en sens unique dont un seul côté est nettoyé.